

FUANS 2014



Bulletin municipal



LE MOT DU MAIRE

L'année 2014 a vu la mise en place d'une nouvelle équipe municipale. Celle-ci remercie tous les citoyens qui se sont déplacés pour ces élections. Elles se sont déroulées dans un climat serein, dans un respect mutuel, ce dont nous nous réjouissons. Nos chaleureux remerciements aux membres sortants pour leur dévouement au cours des derniers mandats.

C'est toujours un plaisir de vous présenter mes vœux à vous toutes et tous. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun d'entre vous, à vos familles, vos entreprises et à tous les habitants de notre village.

Ayons une pensée particulière pour ceux qui souffrent face à la maladie, à la solitude et à ceux qui nous ont quittés au cours de cette année. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de Fuans et nous les assurons de notre désir de tout faire pour qu'ils se sentent bien dans leur nouvel environnement. Notre village atteint le seuil des 500 habitants, une progression constante, ce qui fait évoluer notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) qui je l'espère arrivera bientôt à son terme.

La réfection de toit de l'église est terminée, nous avons profité des échafaudages pour effectuer des travaux supplémentaires ; changer les tuiles qui étaient en mauvais état. Je tiens à remercier très sincèrement les généreux donateurs, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine. Cette convention prendra fin en janvier 2015.

Le programme des travaux pour cette année 2015 est assez limité. L'étude de la traversée du village est déjà inscrite ; elle avance à petits pas...

Toujours dans un souci de bien être pour les enfants, nous envisageons de créer un préau à l'école maternelle des Commènes et une étude de voirie pour sécuriser l'accès au bus est en cours.

En début d'année 2015, nous ferons un appel à candidature pour remplacer notre secrétaire.

Gardons un esprit de tolérance et de fraternité dans notre commune, c'est mon vœu le plus cher pour cette nouvelle année.

Un grand merci à tous les auteurs des articles de cette édition 2014.

Le Maire, Pierre GUILLET



Elections municipales

Les élections municipales de notre village.

1^{er} Tour : Inscrits 326, 236 votants soit 72%

2^{ème} Tour : Inscrits 326, 203 votants soit 62%



Le conseil
municipal
s'organise
ainsi



M. Guillet Pierre

M. Kovacic
Daniel
1^{er} adjoint



M. Cattet
Frédérique
2^{ème} adjoint

Les conseillers

M. Chauby
Jean-Michel



M. Marguet
Nicolas

Mme Renaud
Josiane



Mme Dodane
Marie-Pierre

M. Maillot
Claude



Mme Boujon
Laura

M. Cattet
Cyril



M. Hirschy
Landry

RAPPORTEUR ET MEMBRES DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES

	Rapporteur	Membres
Bâtiments, cimetière	Daniel Kovacic	Landry Hirschy Cyril Cattet. Laura Boujon Marie-Pierre Dodane
Lotissements, cadre de vie, environnement, échange de terrain, communaux	Frédéric Cattet	Jean-Michel Chauby Nicolas Marguet Laura Boujon. Josiane Renaud
Bois	Frédéric Cattet	Cyril Cattet Jean-Michel Chauby Marie-Pierre Dodane
Assainissement, électricité	Daniel Kovacic	Landry Hirschy Jean-Michel Chauby
Chemin, enrobé, déneigement	Nicolas Marguet	Claude Maillot Landry Hirschy. Cyril Cattet
Matériel de l'employé communal	Claude Maillot	
Budget - Finances	Pierre Guillet	Jean-Michel Chauby Laura Boujon. Cyril Cattet Claude Maillot
Bureau d'Aide sociale, information, relations publiques	Laura Boujon	Josiane Renaud
Fêtes et cérémonies	Frédéric Cattet	Josiane Renaud Nicolas Marguet

Appel d'offres	Membres principaux	Suppléants
	Pierre Guillet Frédéric Cattet Claude Maillot	Landry Hirschy Nicolas Marguet Cyril Cattet

Délégués aux syndicats	Membres
Commission syndicale du gymnase	Frédéric Cattet, Nicolas Marguet
Communauté de communes	Pierre Guillet, Daniel Kovacic
SIVU de gendarmerie	Daniel Kovacic, Pierre Guillet
Syndicat de l'eau des Combes	Pierre Guillet, Jean-Michel Chauby
Affaires scolaires, écoles	Daniel Kovacic, Laura Boujon, Cyril Cattet

	Titulaires	Suppléants
Commission communale des impôts directs	Ulysse Ligier Dominique Gauthier Claude Hème Daniel Cassard Georges Tattu Bernard Dodane	Daniel Kovacic André Balanche-Jacquet Antonio Fuentes Yves Barrand Bernard Boujon Jean-Denis Cattet

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Libellé	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
Charges à caractère général	132 530,00	132 530,00
Eau & assainissement	3 000,00	3 000,00
Energie-électricité	18 000,00	18 000,00
Combustibles	15 000,00	15 000,00
Carburants	4 000,00	4 000,00
Fournitures d'entretien	1 500,00	1 500,00
F. de petit équipement	7 000,00	7 000,00
F. de voirie	15 000,00	15 000,00
Vêtements de travail	250,00	250,00
Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00
Livres,disques,cassettes	0,00	0,00
Autres matières & fournitures	900,00	900,00
Locations mobilières	3 000,00	3 000,00
Entretien de bâtiments	9 000,00	9 000,00
Entretien de voies et reseaux	5 000,00	5 000,00
Entretien matériel roulant	8 000,00	8 000,00
Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00
Maintenance	1 000,00	1 000,00
Primes d'assurances	4 300,00	4 300,00
Doc. générale et Technique	350,00	350,00
Versements à des organ.form.	0,00	0,00
Indemn. comptable,régisseur	600,00	600,00
Honoraires	200,00	200,00
Annonces et insertions	200,00	200,00
Fêtes et cérémonies	7 000,00	7 000,00
Transp.collectifs	4 000,00	4 000,00
Frais d'affranchissement	1 200,00	1 200,00
Frais de télécommunication	3 000,00	3 000,00
Services bancaires et assimil	0,00	0,00
Concours divers (cotisations)	150,00	150,00
Frais de gardiennage	140,00	140,00
Redevance pour service rendu	600,00	600,00
Autres services extérieurs	140,00	140,00
Taxes foncières	16 000,00	16 000,00
Charges de personnel	115 000,00	115 000,00
Cotisations au FNAL	0,00	0,00
Cotisation CNG,CG de la FPT	2 200,00	2 200,00
Autres impôts & taxes	0,00	0,00
Personnel titulaire	54 000,00	54 000,00
Personnel non titulaire	23 000,00	23 000,00
Cotisations à l'URSSAF	18 000,00	18 000,00
Cotisations caisses retraite	13 000,00	13 000,00
Cotisations ASSEDIC	0,00	0,00
Cotisations Assurances Personnel	4 000,00	4 000,00
Cotisations autres organismes	300,00	300,00
Médecine du travail	500,00	500,00
Atténuations de produits	13 001,00	13 001,00
Reversements sur FNGIR	13 001,00	13 001,00
Autres charges gestion courante	68 350,00	68 350,00
Indemnités élus	14 000,00	14 000,00
Cotisations retraite élus	550,00	550,00
Service d'incendie	7 800,00	7 800,00
Autres dépenses obligatoires	20 000,00	20 000,00
Subv aux communes du GFP	12 000,00	12 000,00
A caractère industriel et commer	5 000,00	5 000,00
Subv. fonct. person. droit privé	9 000,00	9 000,00
Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Libellé	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	328 881,00	328 881,00
Charges financières (b)	11 700,00	11 700,00
Intérêts réglés à l'échéance	11 700,00	11 700,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00
Dotations aux provisions (d)(6)	0,00	0,00
Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	340 581,00	340 581,00
Virement à la sect° d'investis.	55 000,00	55 000,00
Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	700,00	700,00
Valeur comptable immob. cédées (8)	0,00	0,00
Dif. sur réal. trans. en invest. (8)	0,00	0,00
Dot. amort. immos incorp. & corp	700,00	700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	55 700,00	55 700,00
Op. ordre intérieur de section (10)	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	55 700,00	55 700,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	396 281,00	396 281,00
		+
RESTES A REALISER 2013 (11)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		396 281,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Libellé	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
Atténuations de charges	0,00	0,00
Produits des services	31 800,00	31 800,00
Concessions dans les cimetières	50,00	50,00
Redev occup domaine public	200,00	200,00
Droits de chasse et pêche	50,00	50,00
Autres redevances et recettes	4 000,00	4 000,00
Locations diverses(-immeub)	12 500,00	12 500,00
Remb par autres redevables	15 000,00	15 000,00
Impôts et taxes	140 067,00	140 067,00
Contributions directes	117 670,00	117 670,00
C.V.A.E.	11 768,00	11 768,00
Imposit° Forfait. Entp. Réseau	2 629,00	2 629,00
F.N.G.I.R.	0,00	0,00
Fonds pérég. interco et comun.	0,00	0,00
Taxe add. droits de mutation	8 000,00	8 000,00
Dotations et participations	84 532,00	84 532,00
Dotation forfaitaire	41 000,00	41 000,00
Dot Solidarité rurale	12 620,00	12 620,00
Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 800,00
Autres	1 500,00	1 500,00
Subv.département	200,00	200,00
Particip. des communes du GFP	20 000,00	20 000,00
Compensat°perte bases TP	0,00	0,00
Dotat° unique compensat° TP	43,00	43,00
Attributions du FDTP	2 000,00	2 000,00
Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	0,00	0,00
Etat/compens.taxe fonc.	1 809,00	1 809,00
Comp. exonération taxe d'hab.	2 560,00	2 560,00
Autres produits gestion courante	85 000,00	85 000,00
Revenus des immeubles 13 appartements	55 000,00	55 000,00
Excédent budgets annexes Bois	30 000,00	30 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	341 399,00	341 399,00
Produits financiers (b)	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Revenus valeurs mob.placement	0,00	0,00
Fonds sortie emprunt à risque	0,00	0,00
Produits exceptionnels (c)	800,00	800,00
Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00
Produits exceptionnels divers	800,00	800,00
Reprise sur amort et provisions (d) (5)	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	342 199,00	342 199,00
Opérations d'ordre entre section (6)	0,00	0,00
Op. ordre intérieur de section (9)	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	342 199,00	342 199,00

RESTES A REALISER 2013 (10)

0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

109 231,30

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

451 430,30

INVESTISSEMENT

Le réalisé fin décembre 2014

Dépenses TTC

Emprunts en cours		32 502.00
Remboursement caution loyer		432.00
Frais étude environnementale PLU		3 714.00
Radar pédagogique grande rue		3 968.00
Achat tracteur-tondeuse		23 552.00
Travaux église		104 843.00
Réfection du chemin des Espagnols		17 309.00
	Total :	186 320.00

Recettes TTC

Taxe aménagement		695.00
Subvention radar pédagogique		827.00
Caution loyer		437.00
2 emprunts Eglise		100 000.00
1 emprunt Chemin + tondeuse		30 000.00
Virement de la section de fonctionnement pour équilibrer l'investissement		55 700.00
	Total	187 659.00

VENTES DE BOIS 2014

Vente de bois non soumis	RHD production	683.10 TTC
Vente de feuillus	M . Bonnot	900.00 TTC
Vente de bois parcelle 10	Gregoire SARL	24829.20 TTC
Vente de bois chablis	JURASCIAGES Bertin	5669.82 TTC
Vente de bois parcelle 9	JURASSIENNE du Bois	26950.00 TTC
Vente de bois parcelle 8	JURASCIAGES Bertin	12969.00TTC
Vente affouage parcelles 10-11 et 20		2786.96TTC
TOTAL :		74788.08TTC



Concernant les ventes de bois, les prix sont à la hausse par rapport aux années précédentes. Le budget prévisionnel est atteint.

Les travaux d'investissement effectués par M. P. Viennet s'élèvent à la somme de **22 945 €**

Le nouveau conseil municipal a visité le domaine forestier de Fuans .Cette visite a permis d'évaluer l'état de la forêt, tant dans les travaux effectués, que pour les travaux à envisager.

Cette année a permis, de rattraper en grande partie, le retard des travaux d'investissements. Par exemple : 5350 sapins ont été plantés par l'entreprise Viennet ; ou encore le dégagement des parcelles 19, 20,14 et 15.

Lors de l'abattage de l'affouage, le conseil municipal à participé à la recherche des bois à abattre.

La traditionnelle journée des sapins de Noël à permis de dégager la parcelle 19 et de les mettre à disposition des habitants de la commune.

Restauration de l'église

Ce fut un grand chantier de l'année 2014. Le côté spectaculaire des travaux n'a pas manqué aux observateurs. Ils ont été complétés par la peinture du calvaire et le début de la restauration des vitraux. En effet nous avons pu bénéficier du prêt d'échafaudage par la société Myotte d'Orchamps Vennes, qui a été retenue pour la réfection du toit. Avec ce prêt de matériel Luc a pu travailler en sécurité sur le calvaire et Mme Jost Maître verrier, a pu elle aussi gagner un temps précieux pour la réfection des vitraux. Elle finira son travail pour les parties basses au printemps.



Merci encore pour cet acte généreux.

Parlant de générosité nous adressons un vif remerciement à tous ceux qui, à la mesure de leurs moyens ont contribué par un don, via « la fondation du patrimoine » au financement des travaux.

La clôture du dossier de subventions sera effective au 15 Janvier 2015, aux mêmes conditions, soit, pour 10 € donnés, 20 € sont reversés à la commune et vous bénéficiez d'une réduction d'impôts.

Coût des travaux

	Dépenses TTC		Recettes TTC
Ets Myotte O. Vennes	104 273.09 €	Emprunt 1	50 000.00 €
CS2 Grappe Morteau	570.00 €	Emprunt 2	50 000.00€
		Fonds libres	4 843.09 €
		Subventions attendues	
		Aide parlementaire A Genevard	4 000.00 €
		Conseil Général	11 500.00 €
		Etat DETR	18 000.00 €
		Remboursement TVA prévu 2015	17 473.00 €
		Fondation du patrimoine	non clôturée
Mme Jost Maître verrier	Devis 2 446.00€		

ASSAINISSEMENT

Station des Commènes.

Tout vient à temps pour qui sait attendre . . .

Une tour de traitement des odeurs à charbon actif est installée et fonctionne depuis le 18 novembre. C'est la société ORPEO de Montholier 39800 qui a été retenue pour le conseil, la fourniture et la pose du matériel.

Elle traite les gaz Hydrogène Sulfuré (H₂S) et Mercaptans (R-SH).

Le choix de l'emplacement s'est avéré évident en prenant en compte les critères d'efficacité, d'invisibilité, de protection du matériel et de barrière sonore.

La partie infrastructure a été effectuée par Luc, La société ORPEO l'a félicité pour la qualité de l'ouvrage et nous en faisons de même.

Nous avons sollicité la pelle et son chauffeur de la communauté de commune pour le terrassement.

La partie électrique s'est faite sous la direction de M. Landry Hirschy, qui a donné de ses compétences et de son temps pour la réaliser. Merci à lui.

Le coût global de l'installation s'élèvera à environ 8 000 € TTC



Le coût de fonctionnement prendra en compte l'abonnement du compteur électrique et la consommation. Les recharges en charbon actif soit environ 500 € tous les deux ans.

Pompe de refoulement pour la station de Guyans-Vennes

L'usage lié au pompage des eaux pluviales a conduit à une usure prématurée de nos pompes. Une, étant défectueuse, a été réparée pour un coût de 2 726 €.

Curage

-Ruisseau de Gipandol et des caniveaux en bord de la route de Consolation. Les TP Dodane ont effectués ces travaux pour la somme de 2 475 €.

-Les conduits d'eaux pluviales du village et le nettoyage de la station des Commènes ont été effectués par Gaz et eaux pour la somme de 984 €

Raccordements

Nous rappelons que toute habitation raccordable au réseau d'assainissement doit le faire dans les meilleurs délais sous peine de doublement de la taxe.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE 2014

Dossiers accordés par la DDT

CHAUBY Jean-Michel (du 28.12.2013)	véranda	Les Commènes
BALMEUR Sébastien	construction maison	Le Bois des Cerisiers
SARL Europellets	agrandissement hangar	Les Picards
BOFFI Angel	construction maison	rue des crêts
SINGIER Brian	construction maison	Le Bois des Cerisiers
CACHOZ Samuel	appentis sur maison d'habitation	rue du château d'eau

Déclarations préalables

GRUZELLE Marc	panneaux photovoltaïques	Les Commènes
TYRODE Adrien	changement fenêtres	grande rue
BOILLON Hervé et Fils	panneaux photovoltaïques	grande rue
MARTEGANI Gérard	abri de jardin	rue des épinottes
TYRODE Adrien	escalier extérieur	grande rue

ETAT-CIVIL



Naissances



Périne le 21 décembre 2013
Chez Samuel Jeannot et Muriel Comola
10 rue des Noisetiers



Stella le 27 décembre 2013
Chez Gautier Schaller et Fanny Boillot
18 Grande rue

Photo non disponible

Valentine le 8 février 2014
Chez Sébastien et Céline Grenon
8 les Commènes



Timéo le 13 février 2014
Avec titouan
Chez Sébastien Renaud et Julie Vivot
20 rue des Noisetiers



Clélia le 18 avril 2014
Chez Florian Boujon et Elise Rémy
9 Grande rue

Photo non disponible

Maxime le 30 mai 2014
Chez Arnaud Chabrier et Emmanuelle Baudet
Ne résident plus dans la commune



Serena le 23 septembre 2014
Avec Enzo
Chez Aurélien Poupenev et Aurélia Gravier
40 les Commènes



Alec le 4 octobre 2014
Chez Xavier Gauthier et Emmanuelle Pfrimmer
1 rue des Noisetiers

Mariages

Le 28 février à Fuans
Jean Guillet et Charlène Huot

Le 15 mars à Fuans
Jean-Bernard Dodane et Adeline Ryser

Le 13 septembre à Fuans
Ludovic Tattu et Charline Tattu Sarron

Le 27 septembre à Fuans
Germain Barbier et Mélanie Dodane-Dromard

Le 27 décembre 2014 à Fuans
SYLVAIN Gadawski et Aurélie Debuire



Décès



Madeleine Boiston née Jacquet, le 26 juin 2014

Informations diverses et variées

Recensement de la population :

Il a été effectué du 16 Janvier au 15 Février. C'est M. Ulysse Ligier qui a été chargé de ce travail. Merci de sa volonté, sa courtoisie et son efficacité.

La population, à ce jour, s'élève à 495 habitants.

Opération Brioches :

Elle a rapporté 1024,77 €. Merci à tous les donateurs et les bénévoles qui ont fait le porte à porte.

Chemin des espagnols :

Le temps ayant fait son effet, il devenait nécessaire d'entretenir ce chemin.

Subvention aidant la décision fut prise et les travaux, après appel d'offres, ont été attribués à l'entreprise Dodane. La distance de la limite séparant la commune de Fuans et celle de Fournets –Luisans jusqu'à l'intersection du »chemin de la messe », soit 1230 ml a été traitée en bicouche, et de là jusqu'au raccourci, en tout venant, sur 1140 ml.



Radar pédagogique :

Relevant trop d'excès de vitesse entraînant de fréquents accrochages des concitoyens ont demandé qu'une solution soit trouvée. Le conseil a opté pour l'achat d'un radar pédagogique. Sitôt installé il rappelle la vitesse à laquelle les véhicules se déplacent...

Achat d'un tracteur tondeuse :

Devant une surface à tondre grandissante, dans un souci d'efficacité, Le conseil municipal s'est décidé à prospecter pour l'achat d'un tracteur. La commission « voirie » s'est chargée des contacts et comparaisons techniques. Le choix s'est porté sur un Kubota qui pourra ultérieurement recevoir d'autres outils adaptables.



RD 461

Une nouvelle tranche de travaux est annoncée. En 2015 le Conseil Général procédera à l'acquisition/échange des terrains concernés. Les plans sont consultables en Mairie.

Traversée du village :

Une pré-étude vient juste de nous être proposée.



R.P.I. Fournets-Luisans-Fuans

Quoi de neuf ?



est sans conteste l'année des nouveautés.

Le R.P.I. a désormais son nouveau visage en construisant cette nouvelle étape de l'histoire des écoles de nos communes.

Les lieux d'enseignement s'organisent en deux pôles : la maternelle (2 classes) sur le site des Commènes, l'élémentaire (3 classes) sur le site de Fournets-Luisans. Les locaux du Luisans et de Fuans ont été déménagés et seront voués à d'autres usages. Ce regroupement permet un gain de temps au niveau de la communication entre enseignants ; une mutualisation du matériel, une unité pédagogique au service de l'efficacité auprès des élèves.



FUANS

FOURNETS-LUISANS

Elisabeth Desjours et Laure Boichot accompagnent les enfants dans le bus

Nous accueillons 121 élèves (76 de Fournets-Luisans, 39 de Fuans et 6 d'autres communes) soient 85 familles.

Voici l'organisation pédagogique choisie cette année :

Ecole des COMMENES	PS-MS	22 élèves (11 PS-11MS)	Mme Christelle Bedeaux (accompagnée par Mme Elisabeth Cassard)
	MS-GS	25 élèves (4 MS-21 GS)	Mme Emmanuelle Pillot Mme Brigitte Buisson (accompagnées par Mme Laure Boichot)
Ecole des FOURNETS	CP-CE1	24 élèves (16 CP - 8CE1)	Mme Colette Revillot Mme Valérie Chevet
	CE1-CE2	26 élèves (7 CE1 - 19 CE2)	Mr Frédéric Distel Mme Valérie Chevet
	CM1-CM2	24 élèves (12 CM1- 12 CM2)	Mme Fanny Manche Mme Valérie Chevet

Patricia Vieille et Chantal Faivre assurent l'entretien des locaux à l'école des Fournets.

A la rentrée 2014 la nouvelle école de Fournets-Luisans était en mesure d'accueillir les élèves dans des classes lumineuses et dans un ensemble mieux adapté. La partie périscolaire (temps de cantine, accueil du matin et du soir) sera opérationnelle début décembre.

La semaine scolaire change également. Désormais les élèves travaillent de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h50 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h30 à 11h10 les mercredis.

La cantine est maintenant gérée par l'association Familles Rurales d'Orchamps-Vennes. Un accueil périscolaire a été mis en place le matin en plus de celui du soir.

Les représentants de parents :

Pour l'école de Fournets-Luisans	Pour l'école des Commènes
Mme Géraldine Laurent	Mme Marianne Bulle
Mme Carole Vieille	Mme Anne Seuret
Mme Béatrice Myotte-Duquet	Mme Isabelle Myotte
Mr Gérald Quétel	

L'association des parents d'élèves soutient plus que jamais les projets grâce à son dynamisme : financement des spectacles de Noël, de près de la moitié du coût du voyage à l'île d'Yeu, des sorties de fin d'année au pavillon des sciences pour la maternelle et de la visite des fermes pour les CP-CE1 (ferme-musée de Grand-Combe Châteleu et ferme moderne Courtois-Perrin à Orchamps-Vennes)

Elle s'est engagée sur le numérique en équipant en vidéo-projecteurs les trois classes de l'élémentaire et la salle de jeux de la maternelle. Les petits bénéficieront également d'équipements de gymnastique.

Concernant nos élèves, les temps forts auront été la semaine passée à l'île d'Yeu pour les 45 élèves de CE2, CM1 et CM2



Sur le port de Port Joinville

La maternelle a consacré son année à découvrir le monde végétal en créant des jardins de fleurs et potagers. Ces moments passés au jardin auront été riches en apprentissages et en satisfactions



Manger des fraises de sa production... !

Admirer les fleurs plantées

Dans le verger de la ferme musée de Grand-Combe Chateleu

L'USEP qui permet aux enfants la rencontre avec des enfants de leur âge et de travailler des activités sportives communes connaît des difficultés financières, et perd l'adhésion des écoles du fait de l'augmentation du prix des licences ou de l'absence de financement des transports pour se rendre dans les gymnases environnants. Pour autant les écoles n'abandonnent pas l'esprit des rencontres sportives mais se recentrent sur de plus petits secteurs pour organiser en autonomie des activités ensemble.

Ainsi posées les nouvelles bases, l'école poursuit la formation des enfants à la maîtrise des connaissances indispensables, à l'ouverture vers le monde, à l'adoption d'une attitude citoyenne en étroite collaboration avec les parents.

Les élèves et toute l'équipe du R.P.I. vous souhaitent une très belle année 2015.

Une nonagénaire à l'honneur.

Cécile Dodane

C'est entourée de sa famille et de ses amis que Cécile a fêté cet anniversaire. A cette occasion la municipalité a marqué cet événement en offrant l'apéritif.



Le repas des anciens

Le traditionnel repas sera offert par la municipalité.

Il se déroulera le 21 Décembre à
« L'Auberge du mont de Fuans » .

Nous vous espérons nombreux et nous avons une pensée pour nos concitoyens qui ne pourront venir. Ils ne seront cependant pas oubliés car les membres du conseil municipal leur apporteront, en même temps qu'un petit colis, le soutien et la reconnaissance qui leur est dus.

Alain Jubin

Une carrière bien remplie !



Au service de la commune depuis
Le 01 Août 1990

Alain a cessé ses fonctions pour
cause de santé le 06 Janvier 2010.

Sa retraite a pris effet le 01.02.2010

Le conseil municipal l'a honoré et remercié au nom de tous les habitants.

M. le maire, dans son discours a remonté le temps rappelant au passage le doux bruit du camion qu'Alain aimait conduire pour déneiger.

Connaissant son intérêt pour la ferronnerie la municipalité lui a offert un poste à souder, qui n'en doutons pas sera bien utilisé.

C'est avec Christine que tous ont partagé le gâteau et le verre de l'amitié.

Excellente et longue
retraite.



Le 8 Mai

Cette année, Il nous incombait la commémoration du 8 Mai, jour de mémoire et de recueillement pour les défunts de la commune lors du dernier conflit.

Les anciens combattants du secteur et les représentants des communes voisines sont venus rendre les honneurs.



Un grand merci à la fanfare de Guyans Vennes qui a su donner la solennité du moment.



A l'issue de ce moment de mémoire la municipalité à offert l'apéritif.

La fête des mères





Le club de la dame verte

Voici une nouvelle saison qui s'est écoulée à une vitesse grand V. Nous remercions tout particulièrement la municipalité qui nous prête la salle.

Notre rendez-vous à lieu tous les quinze jours de 13h30 à 17h, avec une équipe pleine de dynamisme pour des après-midi tarot ainsi que différents jeux.

Notre repas à thème mensuel a été « le repas de chasse » plus particulièrement le chevreuil avec comme invité le club de Fournets ainsi que les chasseurs de fournets Luisans/Fuans. Une soixantaine de personnes ont participé avec joie au festin.

Pour notre voyage de fin de saison, nous sommes partis au lac de Vouglans. Celui-ci est un lac artificiel situé sur le premier plateau Jurassien. Nous avons profité d'un repas servi sur le bateau.



L'après-midi a été tout aussi constructive grâce à la visite du musée «Les maquettes à nourrir le monde» qui se situe à Clairvaux les Lacs.

Ce musée est une exposition de maquettes en bois au réalisme époustouflant et de peintures.

Les réalisations sont faites à la main, une centaine de maquettes en bois de 50 cm jusqu'à 3 mètres : voitures, machines agricoles, locomotives, bateaux, motos avions.

Toutes les parties mécaniques, également en bois sont reproduites à l'identique et fonctionnent.

Le bus comptait cinquante personnes.

Enfin notre club de la Dame verte compte 22 adhérents pour l'année 2014/2015. Pour toutes les personnes intéressées venez-vous renseigner auprès de notre club!

Rappel : Le concours de tarot de notre club se déroulera le mercredi 14 février à 13h30, venez nombreux!

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous!

La dame verte



Ligue contre le cancer comité de Besançon

La collecte pour l'année 2014 a permis de récolter la somme de 2784€ (123 donateurs) qui a été transmise au comité de Besançon.

Quelques actions de La Ligue pour cette année :

La Ligue soutient toujours la recherche, notamment certains programmes du CHU de Besançon.

Par exemple, récemment, un chèque de 58000€ a été remis à une équipe bisontine de chercheurs pour travailler sur les défenses immunitaires.

La Ligue a signé une convention avec les directions du CHU de Besançon et de l'hôpital de Pontarlier pour améliorer la prise en charge des malades et leur bien-être (psychologues, nutritionnistes, kiné, etc)

La Ligue participe aux campagnes de dépistage, de prévention et d'information.

Cette année prévention et information contre le tabagisme chez les jeunes.

La Ligue est intervenue financièrement pour aider des malades : aide ponctuelle après enquête d'une assistante sociale.

Par l'intermédiaire de ce bulletin, Monsieur le Professeur Bosset président de la Ligue de Besançon remercie vivement chaque donateur.

P.S. Nous sommes toujours à la recherche de personnes volontaires qui accepteraient de nous aider à faire la collecte.

Les bénévoles

E. Cassard, F. Cattet, P. Guillet, J. Renaud, A.M. Fleurot





Comité des fêtes
de FUANS

L'année 2014 a débuté sous de bons auspices. L'arrivée de Ludovic Mouglin et Lucas Patton a redonné un coup de jeune à notre équipe.

Le 28 février: **La marche** sous les étoiles a permis à tous nos adeptes de se retrouver une nouvelle fois autour de la soupe de Monique.

Le 2 mars: C'est avec joie que tous ont eu le plaisir de se retrouver au **banquet des classes** pour partager un moment de convivialité entre conscrits.

Le 4 avril: Avec la participation de la commune, le Comité des Fêtes a organisé un **spectacle de ventriloque**. Cette soirée a amusé tous les enfants présents pour l'occasion.

Le 6 juillet: Le **vide grenier** est désormais bien installé dans les manifestations organisées par le Comité. Cette année encore l'orage n'a pas arrêté les nombreux « chineurs » à venir flâner sur les stands au cœur du village.



Le 31 août: Changement de formule mais pas de participation. De nombreux marcheurs et vététistes ont répondu présent à notre **randonnée**. Même s'ils n'étaient plus récompensés par un barbecue et qu'une pluie diluvienne les a accompagnés tout au long des différents circuits, la bonne humeur était au rendez-vous.



Les dates des prochaines manifestations n'étant pas arrêtées, surveillez bien vos boîtes aux lettres tout au long de l'année à venir.

Une nouvelle année s'est achevée avec le départ de plusieurs membres de notre association. Le Comité des Fêtes désire encore apporter de nombreux moments de convivialité au village. Pour cela nous cherchons de nouveaux membres pour organiser toutes ces belles manifestations.

Alors n'hésitez plus rejoignez-nous en vous inscrivant **le 16 janvier 2015**, lors de notre **Assemblée Générale**.

Bonne et Heureuse année 2015
à vous tous.

A.I.C.A Fournets Luisans Fuans

La chasse aux idées reçues

Nous ne sommes plus au temps où la chasse subvenait aux besoins alimentaires. Elle est devenue un loisir au contact permanent de la nature, elle contribue à un équilibre indispensable entre l'agriculture, la sylviculture et la faune sauvage.

Etre chasseur, c'est tout d'abord passer l'examen du permis de chasser, réussir les épreuves écrites et pratiques et suivre diverses formations dont celle de la sécurité obligatoire.

C'est aussi une école du comportement, de la maîtrise de soi, et du contrôle de ses émotions. C'est aussi le mélange du tissu social entre différentes générations, créant la convivialité qui en résulte. De la bécasse en passant par le lièvre, le chevreuil et le sanglier, chaque chasse est spécifique et répond à des règles très précises.

La bécasse :

Le chasseur dispose d'un carnet de prélèvement. A chaque oiseau prélevé, il doit apposer une languette sur la patte et marquer son carnet. Il est limité à trois bécasses par jour et à trente pour toute la saison.

Le lièvre en plan de chasse :

Suite à des comptages effectués au printemps, il est attribué un certain nombre de bracelets. Dès l'animal prélevé et avant son déplacement, il faut apposer un bracelet sur la patte avant droite.

Le chevreuil en plan de chasse :

D'un commun accord, avec la fédération des chasseurs du Doubs, l'office national des forêts et la direction départementale des territoires, il nous est attribué un certain nombre de bracelets (25€ l'unité). Ce gibier emblématique de nos comtés est en baisse constante depuis la réintroduction des grands prédateurs dont le lynx très présent dans nos régions.

Il faut savoir que le minimum vital d'un lynx est d'une proie par semaine. Récemment un lynx en 72 heures a tué une brebis à Loray, un chevreuil à Plaimbois-Vennes et une brebis à Bretonvillers. Bretonvillers où il s'agissait de sa dix-septième victime en quelques semaines. (piège photographique à l'appui installé par les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, qui d'après les points de la fourrure disent qu'ils s'agit du même lynx).



Le sanglier en plan de chasse :

Il est géré à plus grande échelle, en unité de gestion composée de plusieurs ACCA, AICA ou chasse privée d'un secteur défini. Un débat a lieu sur la population et sur les dispositifs de marquage nécessaires aux prélèvements.

Des bracelets de transport pour les jeunes de moins de quarante Kg (30€ l'unité). Des points pour les adultes de quarante à cinquante kg, mâle ou femelle équivaut à 1 point. Au-delà de cinquante kg : Le mâle équivaut à 1 point et la femelle équivaut à 2 points. Un point coûte 55 euros.

A part la bécasse et le lièvre qui se pratiquent en chasse individuelle, le chevreuil et le sanglier sont chassés en battue avec toutes les règles de sécurité que cela comporte. Notre association fait un effort particulier pour installer des miradors (42 en 3 ans), assurant le tir fichant pour la sécurité de tous les utilisateurs de la nature. La sécurité c'est bien notre principale préoccupation. Tout un chacun doit pouvoir pratiquer son loisir sereinement, nous y veillons.

Les jours de chasse aux chevreuils et sangliers sont les jeudis, samedis, dimanche et jour fériés, le vendredi est totalement fermé.

Nous participons à la réussite des marchés d'été, de la fête et cette année du comice agricole à Fournets Luisans.



Les actionnaires de l'AICA (association intercommunale de chasse agréée) de Fournets Luisans vous présentent leurs vœux les plus sincères pour l'année 2015.



Notre bureau est composé de Céline PETIT à la présidence, Myriam CHAUMONT à la vice-présidence et Angélique CASCIARO à la trésorerie.

Les autres membres sont : Nathalie GERBER, Laure BOICHOT, Aurélie DEBUIRE, Marianne BULLE, Marjorie THORAX, Arzu ERSEZER, Evy CHOPARD-BIBET, Isabelle LEGRAND, Sylvie MESNIER, Virginie JUBIN, Cyril CATTET, Myriam THOMAS, Kora LOPES CORREIA, Cyriel BERTRAND et Virginie CHARDIN.

Des calendriers avec les photos des enfants du RPI ont été fait cette année et sont vendus au prix de 3 €, vous pouvez en commander auprès des enseignants ou d'un membre de l'association jusqu'au 15 janvier 2015.

Les manifestations organisées tout au long de l'année permettent de financer les différents projets des enseignants, soit :

- 736 € pour les divers voyages liés aux spectacles JMF, spectacles Ecole et Cinéma et Coté Cours,
- 1061 € pour les sorties et spectacles concernant les maternelles
- 354 € pour la sortie de fin d'année des CP, CE1, à Grand Combe Chateleu
- 361 € pour l'achat de jeux éducatif, ballons et vélos pour les deux écoles
- 775 € pour les spectacles de Noël,
- 9200 € pour le voyage à l'Ile d'Yeu pour les CE2, CM1 et CM2
soit un total dépensé pour nos enfants scolarisés de 12 487 €.

LE LOTO : Il se tiendra - dimanche 8 février 2015 -
14 h à la salle des fêtes de Fuans

Merci aux parents qui ont fait des gâteaux l'année dernière.

Attention, cette année les enfants ne passeront pas recueillir les lots, merci de bien vouloir les déposer chez une personne de l'association, dans un local de tri ou à l'école et surtout avant le 15 janvier 2015.

Les enfants comptent sur vous, mobilisez-vous.

Nous avons aussi participé aux **MARCHES NOCTURNES** de juillet et à **LA FETE VILLAGEOISE** de fin Août. Merci aux parents qui nous aident à tenir les stands, vous êtes toujours les bienvenus.

Nous avons décidé de donner une participation aux écoles de Fournets et des Commènes en installant dans chaque classe des vidéoprojecteurs pour un montant d'environ 5 000 € et 3 ordinateurs portables.

LA COLLECTE DE PAPIERS : elle existe depuis octobre 2004 et elle continue cette année.

Dans un souci d'écologie, nous ne mettons plus les dates d'ouvertures dans vos boîtes aux lettres, cependant vous trouverez dans les locaux des papiers les dates à votre disposition. Pour l'année 2013/2014, environ 60 tonnes de papiers ont été livrées pour une valeur de 5 457€.

Pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 qui sont partis à l'Île d'Yeu, l'APE a remis la somme de 204 € aux parents qui sont venus tenir le local de tri.

Nous faisons appel à votre bonne volonté pour déposer vos papiers dans nos différents locaux :

A Fuans : garage sous la salle des fêtes

- Responsable : Kora LOPES CORREIA 06.23.36.62.88
Céline PETIT 03.81.43.53.44

Aux Fournets : local sur la route de la fromagerie

- Responsable : Benoit THORAX 03.81.43.58.96
Damiano CASCIARO 03.81.43.15.46

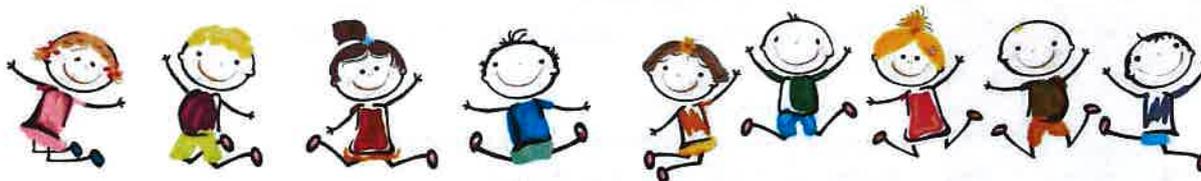
Au Luisans : garage sous l'école

- Responsable : Jean-Michel JAY 03.81.43.62.54
Myriam CHAUMONT 06.07.82.26.67

Les dépôts sont ouverts de 9h à 11h (* fermé au Luisans)

- 13 décembre
- 7 février*
- 21 février
- 14 mars*
- 28 mars
- 18 avril
- 9 mai
- 30 mai
- 17 janvier
- 13 juin
- 18 juillet
- 22 août
- 12 septembre
- 26 septembre

L'association remercie les communes et vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2015.





L'ADMR est le premier réseau de services à la personne sur le département. Créé en 1945, il fédère aujourd'hui 36 associations locales réparties sur le Doubs. A l'origine principalement organisée en zone rurale et au service des familles, l'ADMR a su évoluer et diversifier ses services pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

L'ADMR Créative

Depuis son origine, l'ADMR a toujours accompagné, voire anticipé les évolutions et les demandes de la société afin d'imaginer et de professionnaliser des services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible. De la naissance à la fin de vie, du malade au bien portant, l'ADMR propose à tous un service sur mesure.

L'ADMR Militante

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes. Deux éléments majeurs caractérisent le service offert par l'ADMR : l'implication au quotidien des bénévoles aux côtés des salariés et la proximité grâce à un réseau dense d'associations dont la base est communale ou cantonale.

L'ADMR au quotidien



L'ADMR intervient sur votre commune auprès de tous les publics : célibataires, familles, jeunes retraités, personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, dans le but d'améliorer la qualité de vie ou d'aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

Que ce soit pour les personnes en perte d'autonomie, pour une maman qui connaît une grossesse difficile, pour aider de jeunes parents débordés lors d'un retour de maternité ou pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, l'ADMR propose un bouquet de services :



- repassage et ménage ;
- entretien du cadre de vie ;
- garde des enfants à domicile ou dans des structures d'accueil collectif (crèches, micro-crèches, haltes-garderies) ;
- centres de loisirs pour accueillir les enfants en dehors des heures d'école ;
- portage de repas ;
- téléassistance FILIEN ;
- courses, l'accompagnement et le transport ;
- garde à domicile de jour et de nuit ;
- soins infirmiers et aide à la toilette (selon les secteurs) ;
- services de petit bricolage et de jardinage ...

ADMR du Val de Vennes

L'ADMR du secteur est heureuse de vous présenter ses activités de l'année 2014.

Grâce à une équipe dynamique de bénévoles, de salariés (25 avec les remplaçantes de l'été) et aussi grâce à la confiance que nous apportent les personnes aidées (120), nous avons la satisfaction de constater une augmentation de plus de 4% de notre activité et surtout sans oublier la compétence et l'amabilité de Murielle notre secrétaire.

Après le repas annuel courant janvier qui a rassemblé bénévoles et salariés, nous avons eu le plaisir de recevoir le groupe folklorique la Valdanelle pour égayer l'après-midi récréatif proposé aux personnes aidées.

Notre A.G. en juin a connu une forte participation.

J'en profite pour remercier les communes pour leur subvention et plus particulièrement la commune d'Orchamps pour le prêt de la salle.

Le 5 juillet : réunion du C.A pour renouvellement du bureau et des commissions.

A cette occasion j'ai demandé de passer la main ! Surprise ! Eh oui ! Après 15 années passées à la gestion et à l'animation de l'association, j'ai estimé que je devais me retirer. En effet le changement de président ne peut qu'apporter un plus, par une autre manière d'appréhender les choses.

L'âge, la santé surtout en sont pour quelque chose, l'opportunité aussi, puisque Marcelline Viprey de Loray a accepté de me remplacer à condition que je reste au bureau pour l'épauler.

Malgré tout, je reste un temps encore au bureau départemental ce qui aidera la relation entre les deux instances.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui m'ont aidé au cours de cette présidence pour remplir la tâche qui m'avait été confiée et je voudrais dire un merci particulier à mon épouse qui a accepté de me libérer et de m'épauler au service des autres.

Et vive l'ADMR du Val de Vennes !

J.M. Courtois

CONTACT

Titulaire des agréments qualité délivrés par l'Etat et autorisée par le Conseil Général du Doubs, l'association peut intervenir auprès de tous les publics. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières ainsi que de réduction ou crédits d'impôts selon la réglementation en vigueur.

Venez rencontrer Murielle, secrétaire de l'association, qui vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h00 à 11 h00.

Bureau des services ADMR – grande rue 25390 Orchamps-Vennes tél 03 81 43 69 57
Courriel : admrorchampsvennes@fede25.admr.org



Quelques nouvelles de l'Adapei, Section locale de Morteau.

Une année comme à l'accoutumée riche en événements et manifestations :

- L'opération « brioches » fut cette fois encore non seulement l'occasion de réunir des fonds pour améliorer le quotidien des enfants et des adultes accueillis dans les établissements et services, mais elle permet aussi de faire connaître le handicap mental auprès de la population des 36 communes de notre secteur.

Un grand merci à vous tous, nombreux bénévoles de Fuans sans vous, rien ne serait possible.

Un grand merci aussi à vous tous qui avez accueilli la brioche avec générosité.

Les fonds récoltés serviront à l'aménagement des espaces extérieurs des établissements.

- Le repas associatif le 5 avril à Villers le Lac, réunissait dans une ambiance festive 300 personnes, familles et amis, professionnels, soirée conviviale très attendue par les enfants et les adultes en situation de handicap.

- Le pique nique « sportif » de rentrée au boulodrome de Villers le Lac a réuni une cinquantaine de personnes, résidents des 2 foyers, familles et professionnels. Le concours de pétanque, très animé, a eu un vif succès et de nombreux lots ont récompensé les participants. Cette initiative « sportive » sera reconduite l'année prochaine.

- Le vide grenier lui aussi a connu son succès habituel, organisé au profit des travailleurs de l'Esat et des résidents des foyers (sorties culturelles et sportives).

Merci à vous tous qui par vos dons, avez permis d'approvisionner les nombreux stands et merci à l'Association EMMAÜS qui vient chaque année chercher les invendus.

- La fête de Noël, l'année dernière a été l'occasion de recevoir « Les Marchands du Bonheur » d'Ornans, concert qui a réjoui toutes les générations.
- Au niveau des établissements, notre principale préoccupation de ces dernières années a été l'implantation de l'Unité de Production Culinaire (UPC) qui prépare et livre des repas sur le Haut Doubs et la cafétéria qui se trouve être un lieu convivial de rencontres entre personnes en situation de handicap, familles, personnes retraitées, employés et ouvriers travaillant sur le secteur de Morteau.

La création de cette entreprise au sein de l'Esat (établissement et service d'aide par le travail) a été pour l'Adapei, un véritable défi, relevé par l'excellent travail des professionnels de l'agroalimentaire et par l'implication des personnes en situation de handicap.

Il peut être bon de rappeler que le fonctionnement de l'Esat dont fait partie l'UPC et la cafétéria s'apparente à celui d'une entreprise ordinaire, l'aide de l'état n'intervenant que pour l'accompagnement des personnes handicapées tant dans leur travail que dans les activités de soutien (formation, maintien des acquis...).

Au regard de toutes ces activités, de ces rencontres, de ces projets, nous ne pouvons que nous réjouir de l'engagement des uns et des autres (familles, amis, bénévoles, conseillers de section, professionnels), au service des personnes en situation de handicap, engagement qui fait de l'Adapei section locale de Morteau une grande famille.

Nicole GAUTHIER
Présidente section locale Morteau



Centre de Secours d'Orchamps-Vennes

Comme chaque année le moment est venu de faire le bilan de l'activité de nos Sapeurs-Pompiers. Le nombre de nos interventions se situe à plus de 310 départs pour secours à personne, feux et accidents. Cela engendre un départ par jour voire plus.

Pour organiser les secours nous avons besoin de personnel disponible. Nous sommes en perte de vitesse pour le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires au niveau national. Cette baisse de motivation est, je pense, due à l'individualisme contemporain, le manque d'esprit civique, la technicité du métier, la formation et les contraintes qui sont autant de freins au volontariat. Il faut rappeler aussi la richesse de ce volontariat, son engagement pour la collectivité et ses aspects positifs comme une dimension associative, la découverte d'autrui et l'acquisition d'une véritable formation, le côté sportif et son savoir-faire professionnel.

Dans les années à venir nous allons être dotés d'une future caserne. Elle sera située au bord de la 2x2 voies et sera un nouvel outil pour nos Sapeurs-Pompiers et un attrait supplémentaire pour le recrutement sur le secteur du Val de Vennes.

Vous pouvez vous engager dans une section de Jeunes-Sapeurs-Pompiers dès l'âge de 12 ans ou entrer dans une caserne de l'âge de 16 ans à 50 ans.

Merci pour votre accueil lors du passage du calendrier et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le chef de centre

Adjudant Jean-Louis JOUILLEROT



Félicitation au caporal Luc Gaume pour sa nomination de chef de centre adjoint au centre de secours d'ORCHAMPS-VENNES



Amicale des Donneurs De Sang du Val de Vennes

DONNER SON SANG

Ça fait mal ?

NON



Le prélèvement est
pratiquement
indolore.



Ça nuit à la santé ?

NON



Un matériel à usage unique,
une surveillance médicale constante
garantissent une totale sécurité.

Le sang prélevé se reconstitue en quelques heures.

C'est utile ?

Oh ! OUI



Des milliers de dons sont
quotidiennement indispensables
pour sauvegarder quantité
de vies humaines.

Alors fais le geste qui sauve...

**Donne un peu de ton temps
Donne un peu de ton sang**

Affiche réalisée par ADOSEN 91 (Essonne)

Donneur / Aff / Champen / Jeanne DANZEBE

Il est possible de donner son sang de 18 ans à 70 ans (jusqu'à la veille du 71^{ème} anniversaire !):

- * 6 fois par an pour les hommes
- * 4 fois par an pour les femmes.

Dates des prochaines collectes à la salle de l'Amitié à Orchamps-vennes:

- Les mercredis de 16h à 19h15 :
- * 07 janvier 2015
 - * 11 mars
 - * 06 mai
 - * 08 juillet
 - * 02 septembre
 - * 28 octobre

Renseignements: Gabriel CASSARD ☎ :03-81-43-50-15

BIBLIOTHEQUE VAL de VENNES
1 Place St Pierre
25390 Orchamps-Vennes
03.81.43.64.69
biblivaldevennes@orange.fr



La bibliothèque, est un service culturel mis à notre disposition par la commune pour tous les villageois du Val de Vennes. La lecture est un moment de plaisir, d'évasion, d'informations ... c'est une distraction accessible à tous. **C'est un lieu public ouvert à tous**, on peut venir voir, se promener sans être inscrit.

La bibliothèque propose des films, des conférences, des expositions, un groupe de lecture, des cours informatique, des rencontres thématiques.....

Chacun y trouvera son bonheur : 12000 ouvrages variés : des albums, des bandes dessinées, des romans, des livres documentaires, des DVD, des CD.....feront la joie des lecteurs de 2 à 99 ans.
Le lecteur titulaire de sa carte peut prendre : 4 livres et 2 CD pour un mois et 2 DVD pour 15 jours
Le coût d'adhésion : 1 € par Enfant / 10 € par Adulte



La bibliothèque est ouverte **mardi, jeudi, vendredi : 16 h à 18 h**
mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h
samedi : 10 h à 12 h

Venez découvrir ces ouvrages, je vous attends au 2^{ème} étage de l'école publique, accès par ascenseur et escaliers.

Marie-Noëlle Angelot



Animations du Relais Assistantes Maternelles

Musique, Lecture,
Activités créatives, Motricité...
Le RAM propose des ateliers d'éveil :



A Valdahon, dans les locaux du RAM,
Maison de l'Enfance :

Les 1er, 3ème et 5ème lundis matin et mardi matin du mois de 9h30 à 11h30
ainsi que 2 jeudis après-midi sur planning, de 14h à 16h

A Pierrefontaine-les-Varans de 9h30 à 11h30 :
Au Château de Sagey, les 2ème et 4ème jeudis
matin du mois

A la bibliothèque, le 3ème jeudi du mois

A Orchamps-Vennes de 9h30 à 11h30 :
Le 1er jeudi du mois - Le 4ème lundi du mois
à la salle de l'amitié
Le 2ème mardi du mois à la Bibliothèque.



Renseignements et inscriptions : 03 81 26 00 92
emilie.ccppv5@orange.fr



Les animations du RAM sont proposées aux enfants non scolarisés accompagnés par un adulte (parents, assistantes maternelles...) en dehors des vacances scolaires, **sur inscription obligatoire.**

Le programme complet ainsi qu'un bulletin d'inscription est joint au Tom Pouce (journal du RAM) disponible dans les mairies des communes de la communauté de communes du pays de Pierrefontaine-Vercel.

Paroisse Saint François d'Assise du Val de Vennes

Presbytère du val de vennes :

3, Place Saint Pierre
25390 Orchamps-Vennes

Permanences : les mardi, jeudi, vendredi, de 9h30 à 11h, samedi par le père Jarand, de 9h30 à 11h.

Tél : 03 81 43 51 77

Fax : 08.26.38.59.70

Email : paroisse.valdevennes@orange.fr ou m.cure25390@orange.fr

Vous envisagez de vous marier à l'Eglise...

Pour des questions de préparation et de réservation de lieux (église) il est très important de prendre contact avec le presbytère **un an avant** de vous marier.

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter le mariage si ce délai n'est pas respecté.

Après la première rencontre avec le prêtre, une journée de préparation (un dimanche généralement) vous est proposée avec d'autres couples. La célébration est alors envisagée avec le prêtre qui célébrera le mariage.

Préparation aux baptêmes :

Vous vous adressez à la Cure du val de vennes, aux permanences, **trois mois** avant la date du baptême.

Une soirée de préparation est organisée plusieurs fois dans l'année avec d'autres parents pour découvrir le sens du baptême et préparer la célébration.

Pour les obsèques :

Soit par l'intermédiaire des Pompes funèbres ou par vous-même, vous contactez le presbytère du val de vennes ou Mme BOUJON Maryvonne au 03.81.43.63.44 ou M. BORNE Pierre au 03.81.43.50.34; en cas d'absence suivez les instructions du répondeur et laissez un message.

Pour donner des Messes :

Contactez Mme GAUME Eliane 03.81.43.56.08

Dates à retenir :

Rassemblement des chorales du Haut-Doubs horloger et plateaux du Doubs dimanche 03 mai à 10h30 à l'église de Pierrefontaine les Varans

Première des communions le dimanche 07 juin à Orchamps,

Profession de foi le dimanche 31 mai à l'église de Pierrefontaine les Varans

Laurent JARAND

Curé de la paroisse du val de vennes

Dernière minute

Assainissement

Nous rappelons qu'il ne faut, en aucun cas, jeter des lingettes dans le réseau d'assainissement. Elles obstruent les grilles à l'entrée de la station et endommagent les pompes. Merci de penser au bon fonctionnement et à l'employé communal qui fait l'entretien.

Bacs jaunes

Nous regrettons que des poubelles soient déposées de temps à autre dans les bacs non-réglementaires, ou aux abords des lieux de collectes, voire en forêt. Ceci ayant pour conséquences qu'il incombe à l'employé communal de gérer la désagréable tâche du ramassage.

Dans le cas des bacs jaunes le contenu de ceux-ci est redirigé vers un centre d'enfouissement. Cette opération a un coût que la collectivité doit supporter.

Le conseil municipal a délibéré pour verbaliser ces incivilités. Une amende de 150 euros sera émise.

Merci pour votre collaboration civique.

Cantine scolaire

Aujourd'hui la cantine est entrée dans une nouvelle organisation.

C'est avec regret que j'ai raccroché mon tablier. Neuf années consacrées aux enfants ont été neuf années de bonheur.

Je tiens à les remercier. Les premiers reçus à la cantine fêtent aujourd'hui leurs conscrits.

Merci à leurs parents pour leur gentillesse et leurs marques d'affection.

Merci à toutes les personnes qui m'ont accompagnées, entourées et accordées leur confiance, ce qui m'a permis de travailler en toute liberté pour une meilleure qualité de travail.

Ce sont 43 650 repas qui ont été préparés pour les papilles des petits et des grands, ce qui a permis à l'Association des Parents d'élèves de bénéficier de 28 716 € net achats et charges déduites.

A chacun, je renouvelle mes sincères remerciements. Je souhaite à tous un joyeux Noël. Que cette année nouvelle vous apporte la santé, la sérénité au sein de vos familles.

Bisous aux Pts Loulous.

Claude

Secrétariat de mairie : ouverture au public :

Mardi :	13h30 - 17h30
Jeudi :	14h30 - 18h30
Samedi :	10h30 - 12h

Horaires de tonte :

en semaine :	9h – 12h	14h – 19h30
samedi :	9h – 12h	14h – 18h
dimanche et jours fériés :	10h – 12h	

Tarifs salle des fêtes :

1 journée ou 1 soirée :	122.00 €
1 week-end :	183.00 €
1 apéritif :	46.00 €

Section 1

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records and the role of the committee in overseeing the process.

Section 2

The second part of the document details the specific procedures and guidelines that must be followed to ensure compliance with the relevant regulations.

Section 3

The third part of the document outlines the responsibilities of the various stakeholders involved in the process, including the staff and the public.

Section 4

The fourth part of the document provides a summary of the key findings and recommendations from the recent review.

Section 5

The fifth part of the document discusses the ongoing efforts to improve the system and the steps that will be taken to address the identified issues.

Section 6

The sixth part of the document concludes with a statement of appreciation for the support and cooperation of all those who have contributed to the success of the project.

Section 7

The seventh part of the document provides a list of references and sources used in the preparation of the report.

Section 8

The eighth part of the document contains the contact information for the committee and the individuals responsible for the report.

Section 9

The ninth part of the document provides a final summary and a call to action for the future.

